

Non à la criminalisation de la contestation de Gilets jaunes !

(Communiqué du NPA 65)

« C'est maintenant l'ordre qui doit régner, le calme et la concorde ». Ainsi, le président a parlé. Pour la « concorde », en l'absence de réponses politiques conséquentes aux revendications sociales et démocratiques des Gilets jaunes, on repassera...

Pourtant, l'Acte VI d'hier n'a pas été l'enterrement du mouvement que le pouvoir, relayé par une grande majorité des politiciens et des éditorialistes aux ordres, nous annonçait depuis plusieurs jours. Le reflux de la mobilisation amorcé la semaine dernière est bien réel, ce qui permet aux pires ennemis du progrès social, l'extrême droite, d'y faire entendre leur voix haineuse, ce que nous condamnons sans aucune réserve. Mais hier, ce sont encore des dizaines de milliers de personnes qui se sont mobilisées dans la capitale, dans plusieurs grandes villes du pays et autour de 200 points de circulation, preuve que les Gilets jaunes ont encore bien des ressources.

Par contre, à la différence de ses annonces récentes censées éteindre la mobilisation, le message de Macron centré sur le retour à « l'ordre » et au « calme », ce n'est pas que du blabla. Hier encore, plusieurs centaines d'interpellation dans tout le pays, avec plusieurs dizaines de gardes à vue. Parmi elles, une des figures du mouvement, Éric Drouet, a été interpellé à Paris lors de la manifestation et doit être présenté aujourd'hui à un juge. Il sera jugé pour « port d'arme prohibé de catégorie D », et pour « participation à un groupement formé en vue de violences ou de dégradations »...

Il ne faut pas s'y tromper : cette arrestation, tout comme l'attitude souvent provocatrice des forces de répression tout au long du mouvement, est un signal du pouvoir donné à toutes celles et ceux qui entendent le contester. En l'absence de réponse politique, les Gilets jaunes n'auront droit qu'à la méthode autoritaire, celle de la matraque. Une fermeté qui tranche avec la mansuétude dont le gouvernement a su faire preuve envers les syndicats policiers il y a quelques jours... Le NPA réclame l'amnistie de tous les manifestantEs criminalisés depuis le début du mouvement il y a un mois et demi. La lutte pour la justice sociale va continuer!

le NPA65, Tarbes, le dimanche 23 décembre 2018.